

CORPUS de l'Epreuve Anticipée de Français

1S

Objet d'étude

La question de l'Homme dans les genres de l'argumentation du XVI^e à nos jours

TEXTE 1 : « Les Obsèques de la lionne », livre VIII

| | |
|----|--|
| 1 | La femme du Lion mourut : |
| | Aussitôt chacun accourut |
| | Pour s'acquitter envers le Prince |
| | De certains compliments de consolation, |
| 5 | Qui sont surcroît d'affliction. |
| | Il fit avertir sa Province (1) |
| | Que les obsèques se feraient |
| | Un tel jour, en tel lieu ; ses Prévôts (2) y seraient |
| | Pour régler la cérémonie, |
| 10 | Et pour placer la compagnie. |
| | Jugez si chacun s'y trouva. |
| | Le Prince aux cris s'abandonna, |
| | Et tout son antre en résonna. |
| | Les Lions n'ont point d'autre temple. |
| 15 | On entendit à son exemple |
| | Rugir en leurs patois Messieurs les Courtisans. |
| | Je définis la cour un pays où les gens |
| | Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents, |
| | Sont ce qu'il plaît au Prince, ou s'ils ne peuvent l'être, |
| 20 | Tâchent au moins de le paraître, |
| | Peuple caméléon, peuple singe du maître ; |
| | On dirait qu'un esprit anime mille corps ; |
| | C'est bien là que les gens sont de simples ressorts (4). |
| | Pour revenir à notre affaire |

| | |
|----|--|
| 25 | <p>Le Cerf ne pleura point, comment eût-il pu faire ? Cette mort le vengeait ; la Reine avait jadis Étranglé sa femme et son fils.</p> <p>Bref il ne pleura point. Un flatteur l'alla dire, Et soutint qu'il l'avait vu rire.</p> |
| 30 | <p>La colère du Roi, comme dit Salomon, Est terrible, et surtout celle du Roi Lion : Mais ce Cerf n'avait pas accoutumé de lire (5). Le Monarque lui dit : Chétif hôte des bois Tu ris, tu ne suis pas (6) ces gémissantes voix.</p> |
| 35 | <p>Nous n'appliquerons point sur tes membres profanes Nos sacrés ongles ; venez Loups, Vengez la Reine, immolez tous Ce traître à ses augustes mânes.</p> <p>Le Cerf reprit alors : Sire, le temps de pleurs (7)</p> |
| 40 | <p>Est passé ; la douleur est ici superflue. Votre digne moitié couchée entre des fleurs, Tout près d'ici m'est apparue ; Et je l'ai d'abord reconnue.</p> <p>Ami, m'a-t-elle dit, garde que ce convoi,</p> |
| 45 | <p>Quand je vais chez les Dieux, ne t'oblige à des larmes. Aux Champs Elyséens j'ai goûté mille charmes, Conversant (8) avec ceux qui sont saints comme moi. Laisse agir quelque temps le désespoir du Roi. J'y prends plaisir. A peine on eut ouï la chose,</p> |
| 50 | <p>Qu'on se mit à crier Miracle, apothéose ! Le Cerf eut un présent, bien loin d'être puni. Amusez les Rois par des songes, Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges, Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,</p> |
| 55 | <p>Ils goberont l'appât, vous serez leur ami.</p> |

1- son Etat

2- Grand officier dans les ordres militaires, qui a le soin de cérémonies

3- le caméléon prend la couleur des objets auprès desquels il se trouve

4- comme les "animaux-machines" (théorie de Descartes)

5- n'avait pas l'habitude de lire

6- tu n'imites pas

7- la période des pleurs

8- vivant familièrement avec

TEXTE 2 : « Le loup et l'agneau », livre I.

| | |
|----|--|
| 1 | La raison du plus fort est toujours la meilleure. Nous l'allons montrer tout à l'heure. Un Agneau se désaltérait Dans le courant d'une onde pure. |
| 5 | Un Loup survient à jeun qui cherchait aventure, Et que la faim en ces lieux attirait. Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ? Dit cet animal plein de rage : Tu seras châtié de ta témérité. |
| 10 | Sire, répond l'Agneau, que votre Majesté Ne se mette pas en colère ; Mais plutôt qu'elle considère Que je me vas désaltérant Dans le courant, |
| 15 | Plus de vingt pas au-dessous d'elle ; Et que par conséquent en aucune façon Je ne puis troubler sa boisson. Tu la troubles, reprit cette bête cruelle, Et je sais que de moi tu médis l'an passé. |
| 20 | Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ? Reprit l'Agneau, je tète encor ma mère, Si ce n'est toi, c'est donc ton frère : Je n'en ai point. C'est donc quelqu'un des tiens : Car vous ne m'épargnez guère, |
| 25 | Vous, vos bergers, et vos chiens. On me l'a dit : il faut que je me venge. Là-dessus au fond des forêts Le Loup l'emporte, et puis le mange, Sans autre forme de procès. |

TEXTE 3 : « Les animaux malades de la peste », livre VII.

| | |
|----|---|
| 1 | Un mal qui répand la terreur, Mal que le Ciel en sa fureur Inventa pour punir les crimes de la terre, La Peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom), |
| 5 | Capable d'enrichir en un jour l'Achéron, Faisait aux Animaux la guerre. Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés : On n'en voyait point d'occupés À chercher le soutien d'une mourante vie ; |
| 10 | Nul mets n'excitait leur envie ; Ni Loups ni Renards n'épiaient La douce et l'innocente proie ; Les Tourterelles se fuyaient : Plus d'amour, partant plus de joie. |
| 15 | Le Lion tint conseil, et dit : « Mes chers amis, Je crois que le Ciel a permis Pour nos péchés cette infortune. Que le plus coupable de nous Se sacrifie aux traits du céleste courroux* ; |
| 20 | Peut-être il obtiendra la guérison commune. L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents On fait de pareils dévouements. Ne nous flattons donc point, voyons sans indulgence L'état de notre conscience. |
| 25 | Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons, J'ai dévoré force* moutons. Que m'avaient-ils fait ? nulle offense ; Même il m'est arrivé quelquefois de manger Le berger. |
| 30 | Je me dévouerai donc, s'il le faut ; mais je pense Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi ; Car on doit souhaiter, selon toute justice, Que le plus coupable périsse. |

* *traits du céleste courroux*: signe mortel de la colère divine, *force*: beaucoup de

| | |
|----|---|
| | - Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon roi ; |
| 35 | Vos scrupules font voir trop de délicatesse. Et bien ! manger moutons, canaille*, sottè espèce, Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes, Seigneur, En les croquant*, beaucoup d'honneur ; Et quant au berger, l'on peut dire |
| 40 | Qu'il était digne de tous maux, Étant de ces gens-là qui sur les animaux Se font un chimérique empire*. » Ainsi dit le Renard ; et flatteurs d'applaudir. On n'osa trop approfondir |
| 45 | Du Tigre, ni de l'Ours, ni des autres puissances, Les moins pardonnables offenses. Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples Mâtins*, Au dire de chacun, étaient de petits saints. L'Âne vint à son tour, et dit : « J'ai souvenance |
| 50 | Qu'en un pré de moines passant, La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense Quelque diable aussi me poussant, Je tondis de ce pré la largeur de ma langue ; Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net. » |
| 55 | À ces mots, on cria haro* sur le baudet. Un Loup quelque peu clerc*, prouva par sa harangue* Qu'il fallait dévouer* ce maudit animal, Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal. Sa peccadille* fut jugée un cas pendable*. |
| 60 | Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable ! Rien que la mort n'était capable D'expièr son forfait *. On le lui fit bien voir. Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. |

**canaille*: gens de basse condition, *croquant*: participe présent qui évoque aussi les paysans, appelés « croquants », *chimérique empire*: un pouvoir injuste car imaginaire, *mâtins*: gros chiens puissants, *on cria haro sur le baudet*: attirer l'attention sur quelqu'un qu'on veut rendre responsable d'une faute, alors qu'il est innocent, *clerc*: savant en matière de justice, *harangue*: discours violent, réquisitoire, *dévouer*: sacrifier, *peccadille*: petit péché, *pendable*: qui mérite la mort, *forfait*: faute

TEXTE 4 : Supplément au voyage de Bougainville, chap.II, « Les adieux du vieillard », pp.147-148, édition GF-Flammarion

| | |
|----|--|
| 1 | Au départ de Bougainville, lorsque les habitants accouraient en foule sur le rivage, s'attachaient à ses vêtements, serraient ses camarades entre leurs bras, et pleuraient, ce vieillard s'avança d'un air sévère, et dit : |
| 5 | [" Pleurez, malheureux Tahitiens ! pleurez ; mais que ci soit de l'arrivée, et non du départ de ces hommes ambitieux et méchants : un jour, vous les connaîtrez mieux. Un jour, ils reviendront, le morceau de bois que vous voulez attaché à la ceinture de celui-ci, dans une main, et le fer qui pend au côté de celui-là, dans l'autre, vous enchaîner, vous égorger, ou vous assujettir à leurs extravagances et à leurs vices ; un jour vous servirez sous eux aussi corrompus, aussi vils, aussi malheureux qu'eux. Mais je me console ; je touche à la fin de ma carrière ; et la calamité que je vous annonce, je ne la verrai point. O Tahitiens ! ô mes amis ! vous auriez un moyen d'échapper à un funeste avenir ; mais j'aimerais mieux mourir que de vous en donner le conseil. Qu'ils s'éloignent, et qu'ils vivent. " |
| 10 | Puis s'adressant à Bougainville, il ajouta : " Et toi, chef des brigands qui t'obéissent, écarte promptement ton vaisseau de notre rive : nous sommes innocents, nous sommes heureux ; et tu ne peux que nuire à notre bonheur. Nous suivons le pur instinct de la nature ; et tu as tenté d'effacer de nos âmes son caractère. Ici tout est à tous ; et tu nous as prêché je ne sais quelle distinction du tien et du mien. Nos filles et nos femmes nous sont communes ; tu as partagé ce privilège avec nous ; et tu es venu allumer en elles des fureurs inconnues. Elles sont devenues folles dans tes bras ; tu es devenu féroce entre les leurs. Elles ont commencé à se haïr ; vous vous êtes égorgés pour elles ; et elles nous sont revenues teintes de votre sang. Nous sommes libres ; et voilà que tu as enfoui dans notre terre le titre de notre futur esclavage. Tu n'es ni un dieu, ni un démon : qui es-tu donc, pour faire des esclaves ? Orou ! toi qui entends la langue de ces hommes- |
| 15 | là, dis-nous à tous, comme tu me l'as dit à moi-même, ce qu'ils ont écrit sur cette lame de métal : Ce pays est à nous. Ce pays est à toi ! et pourquoi ? parce que tu y as mis le pied ? Si un Tahitien débarquait un jour sur vos côtes, et qu'il gravât sur une de vos pierres ou sur l'écorce d'un de vos arbres : Ce pays est aux habitants de Tahiti, qu'en penserais-tu ? Tu es le plus fort ! Et qu'est-ce que cela fait ? Lorsqu'on t'a enlevé une des méprisables bagatelles dont ton bâtiment est rempli, tu t'es récrié, tu t'es vengé ; et dans le même instant tu as projeté au fond de ton cœur le vol de toute une contrée ! Tu n'es pas esclave : tu souffrirais plutôt la mort que de l'être, et tu veux nous asservir ! Tu crois donc que le Tahitien ne sait pas défendre sa liberté et mourir ? Celui dont tu veux t'emparer comme de la brute, le Tahitien est ton frère. |
| 20 | Vous êtes deux enfants de la nature ; quel droit as-tu sur lui qu'il n'ait pas sur toi ? Tu es venu ; nous sommes-nous jetés sur ta personne ? avons-nous pillé ton vaisseau ? t'avons-nous saisi et exposé aux flèches de nos ennemis ? t'avons-nous associé dans nos champs au travail de nos animaux ? Nous avons respecté notre image en toi. Laisse nous nos mœurs ; elles sont plus sages et plus honnêtes que les tiennes ; nous ne voulons point troquer ce que tu appelles notre ignorance, contre tes inutiles lumières.] Tout ce qui nous est nécessaire et bon, nous le possédons. Sommes-nous dignes de mépris, parce que nous n'avons pas su nous faire des besoins superflus ? Lorsque nous avons faim, nous avons de quoi manger ; lorsque nous avons froid, nous avons de quoi nous vêtir. Tu es entré dans nos cabanes, qu'y manque-t-il, à ton avis ? Poursuis jusqu'où tu voudras ce que tu appelles commodités de la vie ; mais permets à des êtres sensés de s'arrêter, lorsqu'ils n'auraient à obtenir, de la continuité de leurs pénibles efforts, que des biens imaginaires. Si tu nous persuades de franchir l'étroite limite du besoin, quand finirons-nous de travailler ? Quand jouirons-nous ? Nous avons rendu la somme de nos fatigues annuelles et journalières la moindre qu'il était possible, parce que rien ne nous paraît préférable au repos. Va dans ta contrée t'agiter, te tourmenter tant que tu voudras ; laisse-nous reposer : ne nous entête ni de tes besoins factices, ni de tes vertus chimériques. |
| 25 | |
| 30 | |
| 35 | |
| 40 | |

TEXTE 5 : Supplément au voyage de Bougainville, chap III : entretien de l'aumônier avec Orou, pp.155-157, édition GF-Flammarion

| | | |
|----|--|------------|
| | | OROU |
| 1 | [...] Mais pourrais-tu m'apprendre ce que c'est que le mot religion, que tu as prononcé tant de fois, et avec tant de douleur ? L'aumônier, après avoir rêvé un moment, répondit : Qui est ce qui a fait ta cabane et les ustensiles qui la meublent ? | |
| | | OROU |
| 5 | C'est moi. | L'AUMONIER |
| | Eh bien ! nous croyons que ce monde et ce qu'il renferme est l'ouvrage d'un ouvrier. | OROU |
| | Il a donc des pieds, des mains, une tête ? | L'AUMONIER |
| | Non. | OROU |
| | Où fait-il sa demeure ? | L'AUMÔNIER |
| 10 | Partout. | OROU |
| | Ici même ! | L'AUMÔNIER |
| | Ici. | OROU |
| | Nous ne l'avons jamais vu. | L'AUMÔNIER |
| | On ne le voit pas. | OROU |
| 15 | Voilà un père bien indifférent ! Il doit être vieux ; car il a du moins l'âge de son ouvrage. | L'AUMÔNIER |
| | Il ne vieillit point ; il a parlé à nos ancêtres il leur a donné des lois ; il leur a prescrit la manière dont il voulait être honoré ; il leur a ordonné certaines actions, comme bonnes ; il leur en a défendu d'autres, comme mauvaises. | OROU |
| 20 | J'entends ; et une de ces actions qu'il leur a défendues comme mauvaises, c'est de coucher avec une femme et une fille ? Pourquoi donc a-t-il fait deux sexes ? | L'AUMONIER |
| | Pour s'unir ; mais à certaines conditions requises, après certaines cérémonies préalables, en conséquence desquelles un homme appartient à une femme, et n'appartient qu'à elle ; une femme appartient à un homme, et n'appartient qu'à lui. | OROU |
| | Pour toute leur vie ? | L'AUMONIER |
| 25 | Pour toute leur vie. | OROU |
| | En sorte que, s'il arrivait à une femme de coucher avec un autre que son mari, ou à un mari de coucher avec une autre que sa femme... mais cela n'arrive point, car, puisqu'il est là, et que cela lui déplâit, il sait les en empêcher. | L'AUMONIER |

| | |
|----|--|
| 30 | <p>Non ; il les laisse faire, et ils pèchent contre la loi de Dieu, car c'est ainsi que nous appelons le grand ouvrier, contre la loi du pays ; et ils commettent un crime.</p> <p style="text-align: center;">OROU</p> <p>Je serais fâché de t'offenser par mes discours ; mais si tu le permettais, je te dirais mon avis.</p> <p style="text-align: center;">L'AUMONIER</p> <p>Parle.</p> <p style="text-align: center;">OROU</p> |
| 35 | <p>Ces préceptes singuliers, je les trouve opposés à la nature, contraires à la raison ; faits pour multiplier les crimes, et fâcher à tout moment le vieil ouvrier, qui a tout fait sans tête, sans mains et sans outils ; qui est partout, et qu'on ne voit nulle part ; qui dure aujourd'hui et demain, et qui n'a pas un jour de plus ; qui commande et qui n'est pas obéi ; qui peut empêcher, et qui n'empêche pas. Contraires à la nature, parce qu'ils supposent qu'un être sentant, pensant et libre, peut être la propriété d'un être semblable à lui. Sur quoi ce droit serait-il fondé ? Ne vois-tu pas qu'on a confondu, dans ton pays, la chose qui n'a ni</p> |
| 40 | <p>sensibilité, ni pensée, ni désir, ni volonté ; qu'on quitte, qu'on prend, qu'on garde, qu'on échange sans qu'elle souffre et sans qu'elle se plaigne, avec la chose qui ne s'échange point, qui ne s'acquiert point ; qui a liberté, volonté, désir ; qui peut se donner ou se refuser pour un moment ; se donner ou se refuser pour toujours ; qui se plaint et qui souffre ; et qui ne saurait devenir un effet de commerce, sans qu'on oublie son caractère, et qu'on fasse violence à la</p> |
| 45 | <p>nature ? Contraires à la loi générale des êtres. Rien, en effet, te paraît-il plus insensé qu'un précepte qui proscrie le changement qui est en nous ; qui commande une constance qui n'y peut être, et qui viole la nature et la liberté du mâle et de la femelle, en les enchaînant pour jamais l'un à l'autre ; qu'une fidélité qui borne la plus capricieuse des jouissances à un même individu ; qu'un serment d'immutabilité de deux êtres de chair, à la face d'un ciel qui n'est pas</p> |
| 50 | <p>un instant le même, sous des antres qui menacent ruine ; au bas d'une roche qui tombe en poudre ; au pied d'un arbre qui se gerce ; sur une pierre qui s'ébranle ? Crois-moi, vous avez rendu la condition de l'homme pire que celle de l'animal.</p> |

LECTURE COMPLEMENTAIRE : Supplément au voyage de Bougainville, suite de l'entretien de l'aumônier et d'Orou, chap III : pp. 160-161

L'Aumônier

- La femme infidèle est plus ou moins méprisée.

Orou

- Méprisée ? et pourquoi ?

L'Aumônier

- Le jeune homme s'appelle un lâche séducteur.

Orou

- Un lâche ! un séducteur ! et pourquoi ?

L'Aumônier

- Le père, la mère et l'enfant sont désolés. L'époux volage est un libertin ; l'époux trahi partage la honte de sa femme.

Orou

Quel monstrueux tissu d'extravagances tu m'exposes là ! et encore tu ne me dis pas tout : car aussitôt qu'on s'est permis de disposer à son gré des idées de justice et de propriété ; d'ôter ou de donner un caractère arbitraire aux choses, d'unir aux actions ou d'en séparer le bien et le mal, sans consulter que le caprice, on se blâme, on s'accuse, on se suspecte, on se tyrannise, on est envieux, on est jaloux, on se trompe, on s'afflige, on se cache, on dissimule, on s'épie, on se surprend, on se

querelle, on met ; les filles en imposent à leurs parents ; les maris à leurs femmes ; les femmes à leurs maris ; des filles, oui, je n'en doute pas, des filles étoufferont leurs enfants ; des pères soupçonneux mépriseront et négligeront les leurs ; des mères s'en sépareront et les abandonneront à la merci du sort ; et le crime et la débauche se montreront sous toutes sortes de formes. Je sais tout cela, comme si j'avais vécu parmi vous. Cela est, parce que cela doit être ; et la société, dont votre chef vous vante le bel ordre, ne sera qu'un ramas ou d'hypocrites, qui foulent secrètement aux pieds les lois ; ou d'infortunés, qui sont eux-mêmes les instruments de leurs supplices, en s'y soumettant ; ou d'imbéciles, en qui le préjugé a tout à fait étouffé la voix de la nature ; ou d'être mal organisés, en qui la nature ne réclame pas ses droits.

L'Aumônier

- Cela ressemble. Mais vous ne vous mariez donc point ?

Orou

- Nous nous marions.

L'Aumônier

- Qu'est-ce que votre mariage ?

Orou

- Le consentement mutuel d'habiter une même cabane, et de coucher dans un même lit, tant que nous nous y trouvons bien.

L'Aumônier

- Et lorsque vous vous y trouvez mal ?

Orou

- Nous nous séparons.

L'Aumônier

- Que deviennent vos enfants ?

Orou

O étranger ! ta dernière question achève de me déceler la profonde misère de ton pays. Sache, mon ami, qu'ici la naissance d'un enfant est toujours un bonheur, et sa mort un sujet de regrets et de larmes. Un enfant est un bien précieux, parce qu'il doit devenir un homme ; aussi, en avons-nous un tout autre soin que de nos plantes et de nos animaux. Un enfant qui naît, occasionne la joie domestique et publique : c'est un accroissement de fortune pour la cabane, et de force pour la nation : ce sont des bras et des mains de plus dans Tahiti ; nous voyons en lui un agriculteur, un pêcheur, un chasseur, un soldat, un époux, un père. En repassant de la cabane de son mari à celle de ses parents, une femme emmène avec elle ses enfants qu'elle avait apportés en dot : on partage ceux qui sont nés pendant la cohabitation commune ; et l'on compense, autant qu'il est possible, les mâles par les femelles, en sorte qu'il reste à chacun à peu près un nombre égale de filles et de garçons.